Vous serez certes avides de pouvoir, et [cette avidité] sera une source de regrets au Jour de la Résurrection. Quelle bonne personne que celle qui allaite et quelle mauvaise personne que celle qui sèvre !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Vous serez certes avides de pouvoir, et [cette avidité] sera une source de regrets au Jour de la Résurrection. Quelle bonne personne que celle qui allaite et quelle mauvaise personne que celle qui sèvre ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Ce hadith informe sur l'importance du pouvoir - et ce qui en a le statut, comme le fait de juger - des conséquences [de son exercice] et des responsabilités [qui en découleront] dans la demeure de l'au-delà. Il contient une mise en garde quant au fait de le demander ou de le convoiter. Toutefois, ceci se limite à quiconque y entre de son propre chef et le convoite alors qu'il n'est ni apte, ni digne [d'un tel exercice]. Quant à celui à qui le pouvoir a été confié sans qu'il ne l'ait recherché, qui est apte et digne en plus d'être juste dans sa pratique [de l'exercice du pouvoir], il sera soutenu comme cela a été rapporté dans d'autres hadiths [authentiques]. Dans ce hadith, le pouvoir [en de bonnes mains] a été comparé à l'allaitement pour ce qu'il génère d'avantages matériaux, de prestige et d'application du pouvoir [juste] ; à l'inverse [en de mauvaises mains], il a été comparé au sevrage du fait de ses conséquences et des regrets dont il sera la source au Jour de la Résurrection.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/64681